



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Comité de suivi des programmes européens régionaux

Cenon, le 04 octobre



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Avancement des évaluations des programmes européens 2014-2020



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Programmes 2014-2020, FEDER FSE IEJ FEADER FEAMP

- **Evaluation compétences, qualifications, emplois** (FSE OT 10 et OT8) - Etape 1 en cours de finalisation et étape 2 actualisation en 2023.
- **Evaluation Innovation, Recherche Développement** - (OT1) Etape 1 réalisée, étape 2 actualisation en 2023
- **Evaluation Compétitivité des PME, Entrepreneuriat** (OT3) Etape 1 réalisée, étape 2 actualisation en 2023
- **Evaluation Energie Climat Biodiversité** (OT4, OT5 et OT6) : travaux lancés en septembre 2022
- **Evaluation développement et revitalisation des territoires fragilisés** en cours de lancement.
- **Evaluation développement de l'économie numérique, accroissement de l'offre de services et des usages** en cours de lancement.



Principaux effets et impacts du programme

- Sans le FEDER, la majorité des bénéficiaires n'aurait pas initié et mené à bien leur projet ;
- Des projets réalisés dans les temps malgré la crise sanitaire, des modalités compliquées et des besoins de trésorerie ;
- les choix de dispositifs soutenus sont pertinents mais la crise a fait émerger de nouveaux besoins ;
- Le caractère incitatif des aides européennes pour obtenir des co-financements ;
- Une meilleure visibilité des entreprises, l'accès à de nouveaux marchés, mais encore peu d'effets à ce stade sur le développement des partenariats européens.
- Dans le domaine de la recherche : un impact sur les publications, le nombre de thèses et l'augmentation de surfaces dédiées à la RDI,
- **Ces points et les recommandations de l'étude sont développées dans les pages suivantes**





Evaluation Innovation, R&D 2014 / 2020 (OT1, étape 1) : Les réponses aux questions évaluatives

Dans quelle mesure,...?	Premiers résultats visibles
... la politique Innovation R&D a obtenu les résultats escomptés par les programmes	Il est difficile de porter un jugement global tenant compte du fait que seulement 31 % des projets sont achevés . Les résultats détaillés par OS seront analysé dans l'étape 2 de la mission d'évaluation. A noter que les indicateurs de résultat retenus sont plus de nature macro-économique, l'effet du FEDER sera difficilement appréciable
...les interventions du PO FEDER et du PDR FEADER ont-elles contribué à apporter une plus value ?	Sans le FEDER, la majorité des bénéficiaires interrogés (acteurs de la recherche publique, entreprise, structures d'interface) n'aurait pas initié et mené à bien leur projet : effet déclencheur, effet de levier, redimensionnement du projet. Pour le Feader compte tenu de l'avancement des PEI (programmes européens pour l'innovation) l'analyse sera effectuée en étape 2
... et comment les effets et impacts du FEDER sont-ils obtenus en matière d'innovation	au niveau des acteurs publics est apprécié le fort soutien à l'investissement (infrastructures, équipement pour des recherches de niveau international), le soutien aux projets collaboratifs, pour les entreprises est apprécié l'accompagnement et ingénierie de projets associés aux financements pour mener à bien le projet, pour les interfaces les soutiens nécessaires pour mener leurs missions de proximité
..les résultats ont-ils été favorisés ou éventuellement contraints par les moyens mis en œuvre ?	Les taux de satisfaction des deux enquêtes sont globalement très satisfaisants, et la majorité des acteurs de la recherche publique a indiqué que leur projet était dans les temps par rapport au prévision malgré la crise sanitaire, mais soulignent les modalités compliquées liées au FEDER, des besoins de trésorerie pour les interfaces.
...les choix faits en matière de dispositifs soutenus et de modalités de sélection ont permis d'atteindre les objectifs du PO ?	les choix semblent pertinents pour les acteurs de la recherche publique (notamment de manière plus ciblée l'investissement dans les équipements de recherche et d'innovation, le soutien aux programmes structurants et le renforcement des équipes de recherche) ainsi que pour les entreprises. La crise sanitaire a pu faire émerger de nouveaux besoins à prendre en compte.
...les taux de cofinancement européens fixés à ces dispositifs ont été suffisamment incitatifs..	Le caractère incitatif ne semble pas résider dans les taux de cofinancements ou montants de l'aide, mais plutôt du côté des effets de levier du FEDER sur la mise en oeuvre des projets (décision de lancer le projet et envergure du projet). Les montants proposés par le FEDER ont permis à la majorité des structures d'interface de se décider à lancer puis mettre en oeuvre leurs projets
... l'intervention est cohérente avec les autres dispositifs régionaux ou nationaux ?	l'aide FEDER a permis de faciliter la mobilisation d'autres sources de financement utiles à la réalisation du projet notamment en complémentarité avec le CPER et les AAP régionales
Quels sont les impacts observés ?	l'augmentation du nombre de publications scientifiques, la restructuration, l'aménagement et la construction de surfaces dédiées aux activités de RDI, et l'augmentation de thèses soutenues. Des projets qui ont permis d'accroître la visibilité des entreprises au niveau régional, l'accès à de nouveaux marchés. On observe peu d'effets à ce stade sur les partenariats européens.



Evaluation Innovation, R&D 2014 / 2020 (OT1, étape 1) : les principales recommandations

Recommandations

1. Mettre en place des AAP et assurer un suivi en continu des DAS permettant d'améliorer l'animation et l'émergence de projets sur l'ensemble des DAS dans une logique de spécialisation et en cohérence avec le futur SRDEII.
 - 1a. Mettre en place des AAP qui combinent des entrées thématiques par DAS et nature de projets afin de s'assurer d'une émergence de projets sur l'ensemble des DAS de la S3 tout en répondant à la diversité des besoins
 - 1b. Assurer un suivi en continu des DAS couverts par les projets d'innovation soutenus par le co-financement FEDER et ajuster en fonction les modalités d'animation et d'émergence de projets
2. Améliorer le dispositif global de suivi et de pilotage
 - 2.a. Sécuriser la méthode de quantification des cibles,
 - 2.b. Mettre en place un dispositif de suivi dans le temps des bénéficiaires directs et ultimes
 - 2.c. Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation en continu du PO afin de mesurer et qualifier les effets afin d'aider à l'animation et au pilotage du programme
 - 2d. Communiquer sur les bonnes pratiques observées au sein des AG en Europe
3. Requestionner l'effet levier des actions portées par les structures interface pour maximiser l'effet et l'impact des projets en matière d'innovation, en intégrant des critères de performance pour la sélection des projets dans le cadre des AAP
4. Envisager le soutien des projets d'innovation pour des Grandes Entreprises en logique de prêt ou de combinaison prêt/subvention
5. Soutenir des actions d'appui et d'accompagnement opérationnel à l'émergence et à la mise en oeuvre de projets d'innovation dans les TPE/PME
6. Alléger, dans la mesure du possible, les démarches administratives nécessaires pour le FEDER, notamment sur le suivi du financement, et surtout sur les étapes de montage et clôture des dossiers et assurer une meilleure communication sur les modalités du FEDER (accès, suivi, clôture) en interne

Evaluation compétitivité des PME et entrepreneuriat 14/20 - OT3 (étape1) :

Effets et impacts du programme

- Les enjeux initiaux conservent leur actualité, les objectifs FEDER sont atteints ou en passe de l'être, ils sont encore en demi-teinte sur le FSE ;
- Les programmes ont permis de massifier les interventions régionales sur le thème de la compétitivité : Innovation et filières émergentes, accompagnement en faveur de la création / reprise, amorcer la création d'activité dans l'ESS ;

Principales recommandations

- pour le FEDER-FSE des simplifications de gestion, le renforcement des soutiens auprès des publics les plus éloignés de l'entrepreneuriat, un recours accru aux instruments financiers, l'amélioration des systèmes de suivi ;
- pour le FEADER l'amélioration des conditions de reprise/création d'activité, l'ajustement du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (PCAE), l'optimisation des soutiens dédiés à la première transformation des produits (agricoles, sylvicoles) ;
- Pour le FEAMP l'amélioration de l'efficience de la mesure « investissements productifs de l'aquaculture » ;
- **Ces points et les recommandations de l'étude sont développées dans les pages suivantes**





Evaluation Compétitivité PME, entrepreneuriat (OT3 ,étape 1) : Les réponses aux questions évaluatives

Dans quelle mesure,...?	Premiers résultats visibles
<p>...les choix faits en matière de dispositifs soutenus par l'Europe et de modalités de sélection des opérations ont permis d'atteindre les objectifs des programmes et au-delà les objectifs de la stratégie de l'Union Européenne 2020 ?</p>	<p>Les enjeux initiaux identifiés dans les stratégies d'intervention des programmes FEDER-FSE conservent toute leur acuité pour la future période de programmation ; les modalités d'intervention sont jugées plutôt « incitatives » et « adaptées » Feader Les critères de sélection et d'éligibilité sont adaptés aux besoins, ils ont été ajustés aux nécessités chemin faisant Le fonctionnement par appels à projets est adapté pour l'Autorité de Gestion, mais il nécessite une charge de travail importante en amont pour l'AG et peut être complexe pour les usagers, certaines mesure à portée limité pour l'UE2020. Feamp une bonne adéquation entre les choix faits concernant les dispositifs soutenus et les objectifs du programme.</p>
<p>...les cofinancements ont obtenu les résultats escomptés par les programmes ? Les interventions ont-elles contribué à apporter une plus – value ? Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué aux différents impacts visés par les mesures relatives à la compétitivité ?</p>	<p>les objectifs quantitatifs FEDER sont atteints ou en passe de l'être, malgré un retard constaté sur le PO Limousin. Par ailleurs, les résultats quantitatifs sont en demi-teinte sur le FSE Si l'effet levier des fonds européens pour les bénéficiaires est principalement financier il a également pu renforcer l'ambition et accélérer la réalisation de certains projets. En outre, les fonds structurels ont permis d'accompagner des initiatives innovantes et de se positionner sur des filières émergentes, de densifier les capacités d'accompagnement en faveur de la création / reprise, d'amorcer la création d'activité dans l'ESS, et plus largement de massifier les interventions régionales sur le thème de la compétitivité (ex. instruments financiers).</p>
<p>..les résultats ont-ils été favorisés ou éventuellement contraints par les moyens mis en œuvre ?</p>	<p>Malgré le contexte de la fusion les moyens de gestion ont semblés plutôt adaptés. L'évaluation a également mis en lumière le rôle déterminant d'un réseau de partenaires à la création / reprise d'entreprises dynamique. Feader malgré un démarrage difficile les modifications de programmes à l'issue de la fusion ont contribué à la simplification des dispositifs et à l'accélération de leur mise en œuvre. des adaptations organisationnelles ont été déployées favorisant la dynamique des programmes. Enfin, si les bénéficiaires sont globalement satisfaits de l'information et de l'accompagnement, ces derniers souhaiteraient davantage de simplification. Feamp, la mobilisation de certaines organisations professionnelles a également permis de faciliter l'accès aux aides à leurs adhérents.</p>
<p>Quelle articulation des fonds européens vis-à-vis des autres initiatives existantes ? Quelles lignes de partage entre les différents fonds européens ?</p>	<p>La cohérence stratégique s'est renforcée à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine en cours de programmation. L'articulation entre les fonds FEDER/FSE et le FEADER apparaît cohérente dans les lignes de partage et pertinente dans la recherche d'une forme de transversalité de la mise en œuvre. Sur le Feader les problématiques portent plutôt sur la cohérence externe entre le 1er et le 2nd pilier de la PAC, notamment sur la compétitivité « prix » et sur l'objectif de « double performance » économique et environnementale. Feamp, l'évaluation n'a pas relevé de difficultés quant à l'articulation interne des interventions, l'articulation avec les autres Fonds demeurent faible.</p>



Evaluation Compétitivité PME, entrepreneuriat (OT3, étape 1) : les principales recommandations

Recommandations	
1 Approfondir les simplifications de gestion <i>via</i> les OCS et le FNLC :	<ul style="list-style-type: none"> A. Approfondir le travail sur les OCS pour les opérations de création / reprise B. Envisager l'option de la mise en place d'un dispositif de financement non-liés aux coûts (Art.95, RPDC)
2 Clarifier les lignes de partage entre les fonds pour la génération 2021-2027 :	<ul style="list-style-type: none"> A. Définir une ligne de partage FEDER/FSE+ sur la création / reprise B. Maintenir la ligne de partage sur le soutien aux industries agroalimentaires (IAA) entre le FEDER et le FEADER C. Envisager une logique de « tuilage temporel » entre le FEDER et le Plan de Relance des agroalimentaires (IAA) entre le FEDER et le FEADER
3 Renforcer le recours aux instruments financiers à l'appui d'outils adaptés aux exigences FEDER	<ul style="list-style-type: none"> A. Poursuivre et amplifier le recours aux IF pour la compétitivité des PME B. Engager une réflexion stratégique sur les modes de financement les plus adaptés en lien avec l'évaluation ex ante des instruments financiers 21-27
4 Maintenir et renforcer les soutiens auprès des publics les plus éloignés de l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> A. Envisager la mise en place d'appels à projets sur des dimensions spécifiques B. Intégrer des critères de priorisation en termes de publics cibles sur les opérations FSE création / reprise
5 Améliorer le système de suivi et anticiper les protocoles de collecte pour les mesures relatives à la compétitivité	<ul style="list-style-type: none"> A- Fiabiliser intégralement le système de suivi MDNA pour les opérations cofinancées sur 14-20, B- Anticiper les protocoles de collecte – notamment en ce qui concerne le suivi post-crédation
6 Améliorer le contexte et les conditions de reprise et de création d'activité	<ul style="list-style-type: none"> A- Faciliter l'accès au foncier par des dispositifs de stockage et de portage foncier B- Maintenir les soutiens aux accompagnements des transmissions mieux anticipées et aux installations C- Combiner les instruments financiers de types « fonds de prêts d'honneur » et « fonds de garantie », D- Combiner les mesures du PDR dans un « pack installation » pour les rendre plus facilement accessibles conforter la lisibilité et la visibilité de la politique régionale en matière d'installation agricole
7 Ajuster le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (PCAE)	<ul style="list-style-type: none"> A- Adapter les dépenses et investissements aidés dans les PCAE : B- Conditionner l'aide PCAE à une « démarche de progrès » : C- Inscrire l'aide PCAE dans un contexte de « contrat de transition » :
8 Optimiser les soutiens dédiés à la première transformation des produits (agricoles, sylvicoles)	<ul style="list-style-type: none"> A- Maintenir les subventions aux investissements des IAA notamment de 1ère transformation, B- Etudier l'opportunité et la faisabilité du déploiement d'instruments financiers : C- Coordonner les mesures « investissements » et les mesures « coopération » dans le cadre de « contrat de filières »
9 Améliorer l'efficacité de la mesure 48 « investissements productifs dans l'aquaculture » et optimiser les retombées pour le territoire	<ul style="list-style-type: none"> A- Privilégier les crédits régionaux pour les « petits projets » (Mesure 48) B- Envisager un Appel à Projets (AAP) pour les projets financés via du FEAMPA (mesure 48)

Evaluation compétences, qualifications, emplois des programmes européens FESI 14-20, OT8 2/3 et OT10 :

(Evaluation en cours, les premiers éléments du rapport intermédiaire, les analyses définitives et recommandations sont à venir lors du rapport final en janvier 2023) :

Premiers constats

- Une approche commune depuis la fusion malgré des architectures très différentes des 3 PO ;
- Une bonne dynamique de programmation toutes thématiques confondues mais un périmètre encore trop restreint pour l'analyse des réalisations (participants en sortie) ;
- Des opérations et des publics pertinents (publics fragilisés) pour répondre à la Stratégie Europe 2020 mais le FSE ne permet pas de toucher de nouveaux publics ;
- Une bonne cohérence initiale des programmes avec les stratégies régionales bousculée par la fusion ;
- Des effets intéressants en matière de qualification et d'accès à l'emploi cohérents avec les changements attendus à confirmer avec l'étape 2 de consolidation des résultats ;
- Un effet levier financier très important mais la présence de freins administratifs est récurrente.

En savoir plus sur les résultats des évaluations, les recommandations détaillées :

Documents mis en ligne sur le site

<https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/mediatheque.html>

Programmes 2014-2020, FEDER FSE IEJ FEADER FEAMP

- Evaluation Innovation, Recherche Développement - Etape 1 Rapport, synthèse
- Evaluation Compétitivité des PME, Entrepreneuriat - Etape 1 Rapport, synthèse

Pour information : Programme FEDER FSE + 2021-2027

- Evaluation Environnementale Stratégique – Rapport, synthèse
- Evaluation ex-ante des instruments financiers - Rapport, synthèse

